

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
CONTROLE D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT AUTONOME
DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE



Formulaire à retourner par courrier : **Haut-Bugey Agglomération - Service Public d'Assainissement Non Collectif**
160 cours de Verdun – 01100 OYONNAX
ou par mail : spanc@hautbugey-agglomeration.fr

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE VENDEUR

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail :

LIEU DU DIAGNOSTIC

Adresse :
Références cadastrales (section et numéro de parcelle) :
Personne à contacter pour fixer le rendez-vous (si différente du propriétaire)
Nom, Prénom : Téléphone :
.....

LE COMPTE-RENDU DU DIAGNOSTIC EST A ENVOYER A :

Nom, Prénom :
Mail :
Adresse :

FACTURATION :

☐ Propriétaire

☐ Notaire

☐ Agence immobilière

Nom, Prénom :
Adresse :
Si personne physique, date et lieu de naissance (obligatoire) :
Si personne morale, numéro de siret (obligatoire) :

- ✓ J'ai pris note que : (1) ma présence ou celle d'une personne me représentant est exigée ; (2) que tous les regards de visite et/ou de contrôle devront être **accessibles et dégagés** ; (3) que tous les **justificatifs et documents** existants relatifs à l'installation (étude de sol, plans, factures d'entretien, ...) seront présentés au contrôleur.
- ✓ **Je suis informé(e) que le contrôle de mon système d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente est facturé à hauteur de 168,30 € TTC**, conformément à la délibération du Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2024.

Fait à, le/...../.....

Signature
« Lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par Haut-Bugey Agglomération uniquement aux fins utiles liées aux missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ces données sont exclusivement destinées aux services internes de HBA dans le cadre d'une vente immobilière et à des tiers autorisés.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit d'opposition et d'un droit de rectification de vos données. Vous bénéficiez dans certains cas, d'un droit de suppression, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits par courriel à l'adresse dpo@hautbugey-agglomeration.fr ou par courrier au siège de la Communauté d'Agglomération.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données, notre Politique de Confidentialité est disponible sur simple demande.

NOTA : Dans le cas où la demande est faite par une personne autre que le propriétaire vendeur, merci de compléter le mandat ci-dessous.

MANDAT CONTROLE VENTE

Fait à, le

Je soussigné(e) M. ou Mme

Autorise M./Mme/Maitre/l'agence immobilière.....

à engager, en mon nom (en tant que mandataire), auprès de Haut-Bugey Agglomération, les démarches relatives à la réalisation des rapports obligatoires dans le cadre d'une vente, à savoir le contrôle de conformité de l'installation d'assainissement non collectif.

J'autorise, par la présente, Haut-Bugey Agglomération à communiquer le rapport de contrôle directement à mon mandataire.

J'ai bien pris note que ce contrôle me sera facturé 168,30 € TTC.

Signature